

OBJET

Approbation du
Compte de Gestion
2021
Budget Annexe
« Espace J.C
CASADESUS »

N° 10.04.2022

Service Financier

NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN EXERCICE

29

COMMUNE DE LOUVROIL
EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 059-215903659-20220412-10042022-BF

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le Mardi 12 avril à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de LOUVROIL, convoqué le Mardi 5 avril 2022, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur ASCONE Guiseppe, Maire de la Commune, à la suite de la Convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

ETAIENT PRESENTS : MM. ASCONE Guiseppe, SIMON Jean-Louis, PIERARD Mariam, LIBERT Jean-Claude, FONTAINE Annie, VASAMULIET Hugues, MENAGE Régine, GOURLAND Benjamin, DESPEGHEL Daniel, BENGUESMIA Annie, LIBIER Marie-Paule, BURILLON Jean-Jacques, MASSARELLI Gino, HAUCH Éric, BOUTAOUS Fabienne, CARON Nathalie, PIERARD Vincent, VITRAND Romain, CONVENANCE Jean-Luc, HALABI Malika.

Mme Patricia DESCLAIN a donné procuration à Vincent PIERARD
Mme Saïda MADENE a donné procuration à Mr Jean-Louis SIMON
Mme Hafida ZAHAFI a donné procuration à Mr Hugues VASAMULIET
Mr Brian GOLINVAL a donné procuration à Mr Jean-Claude LIBERT
Mr Ettore TAMI a donné procuration à Mr Jean-Luc CONVENANCE

ABSENTS : Mme Fatiha KACIMI, Mme Sabine BOLTZ, Mr Nicolas SOUPLET et Mr Richard MEUNIER

Formant la majorité des membres en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Jean-Claude LIBERT

Il est rappelé à l'Assemblée que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion est dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états d'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, je vous demande donc d'approuver le compte de gestion 2021 par le receveur Municipal.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé repris ci-dessus et,

Approuve, à 22 Voix Pour et 3 Abstentions, le Compte de Gestion 2021 du Budget
Annexe « Jean-Claude CASADESUS ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

**Fait en séance le 12 Avril 2022,
Ont signé les membres présents**

**Pour Copie Conforme
Le Maire,
Giuseppe ASCONE**

The image shows a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LILLE' at the top and 'VILLE DE LILLE' at the bottom, with a central emblem. Overlapping the right side of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Giuseppe Ascone'.